

REDACTION 104, rue des Flandres (avis la place de Trévis)
TOURCOING, rue VERTE, 53
Stège administratif Rue Nationale, 21, à Lille
PAIX DES ABONNEMENTS ROUBAIX-TOURCOING
Tous mois, à fr. 50. — Un an, 48 fr.

LE JOURNAL DE PARIS
Journal République Quotidien
Tous les jours, à 5 heures, 1 franc

Un trentième de siècle

Nos lecteurs connaissent déjà le drame qui vient de se dérouler à Paris, dans une maison de la rue de Provence. M. le comte de Cornulier, soupçonné sa femme dont il était séparé judiciairement depuis quatre ans, d'entretenir avec un jeune homme une extra-conjugale liaison, a tout à la malheureuse, en lui tirant, à bout portant, trois coups de revolver.

Après quoi, cet ignoble barbe, lorsque des agents arrivent pour l'arrêter, demande qu'on aille chercher un prêtre pour celle qui venait d'assassiner lâchement. Au poste, on fouilla le meurtrier. On trouva sur lui un colt à lame solide, un chapelet, des médailles de saints et de saintes et une invocation à Saint-Antoine de Padoue. On le fruit de jésuitisme, sans se soucier des soins que réclame l'état de sa victime, songé uniquement au salut de son âme et sa préoccupation était telle que deux reprises, il demanda, un peu plus tard : — A-t-elle reçu les derniers sacrements ? Il fut étonné de répondre oui, et ce moment-là lui vint au cœur.

Un prêtre lui à administré l'extrême onction. Voilà la moralité du drôle. Voilà le cœur de l'homme ! Et-là donc permis de tuer sa femme légitime, lorsque cette dernière a cessé de vous aimer ? Et l'officier de l'Etat civil, en confiant au bonnet de la vie légale, à un mari, les pouvoirs conjugués, lui donne-t-il, en même temps, le droit d'assassiner ? L'horrible comte de Cornulier a pu, sans doute, se dire que le précepte chrétien qui lui disait : « Tu ne tueras point », lui a frappé sans hésitation, sans pitié, sans même un regard de pitié, sans lui faire aucune réflexion.

Il est pourtant bien simple aujourd'hui grâce au code, de mettre fin à des unions malheureuses et trop lourdes à conserver. Le divorce est là, qui nous offre l'épave d'hier, de reconquérir leur liberté. Qu'est-il donc besoin du surin ou du revolver de l'assassin pour produire les séparations éternelles ? Mais voilà précisément où le code civil se trouve en désaccord avec les autorités religieuses ; voilà ce qui explique comment de celles qui respirent tous ceux qui ont conservé la forte impression de leur éducation dans les bagnoles religieuses. Le comte de Cornulier, qui est de ceux qui ont conservé la forte impression de leur éducation dans les bagnoles religieuses.

LA PRESSE A SCANDALES

Le gouvernement avait le vrai sentiment de ce qu'il doit à M. Drumont, il décorerait le directeur de la Libre Parole. Voilà qu'on nous dit que la presse des académies et des journaux (notamment un scandale au sein de notre presse) ont été le théâtre d'un scandale au sein de notre presse.

Le parti du canapé. Que la Dépêche se donne, de temps à autre, l'inspiration de tuer le parti républicain. Puisse encore, pour reconquérir volontiers que le parti d'extrême à son parti, lui qui est même très présent et très redoutable. Mais, que l'Echo du Nord se laisse à limiter son complice de la rue Nationale, et qu'il se livre à la même férocité, elle dépasse les bornes.

Les établissements religieux et Extrême-Orient. M. Dejeant déposé son amendement à la loi sur les établissements religieux. Il propose que ce soit les congrégations religieuses qui fassent et distribuent les secours aux indigents.

Le budget des Affaires Étrangères. M. Marcel Sembat continue le discours qu'il a commencé à la séance de lundi. Il réagit sur la proposition de M. Waldeck-Rousseau, président du conseil, de faire passer la loi sur les affaires étrangères.

LES ÉPÊCHES

Le budget des Affaires Étrangères. M. Marcel Sembat continue le discours qu'il a commencé à la séance de lundi. Il réagit sur la proposition de M. Waldeck-Rousseau, président du conseil, de faire passer la loi sur les affaires étrangères.

Le budget des Affaires Étrangères. M. Marcel Sembat continue le discours qu'il a commencé à la séance de lundi. Il réagit sur la proposition de M. Waldeck-Rousseau, président du conseil, de faire passer la loi sur les affaires étrangères.

Le budget des Affaires Étrangères. M. Marcel Sembat continue le discours qu'il a commencé à la séance de lundi. Il réagit sur la proposition de M. Waldeck-Rousseau, président du conseil, de faire passer la loi sur les affaires étrangères.

Le budget des Affaires Étrangères. M. Marcel Sembat continue le discours qu'il a commencé à la séance de lundi. Il réagit sur la proposition de M. Waldeck-Rousseau, président du conseil, de faire passer la loi sur les affaires étrangères.

LES ÉPÊCHES

Le budget des Affaires Étrangères. M. Marcel Sembat continue le discours qu'il a commencé à la séance de lundi. Il réagit sur la proposition de M. Waldeck-Rousseau, président du conseil, de faire passer la loi sur les affaires étrangères.

Le budget des Affaires Étrangères. M. Marcel Sembat continue le discours qu'il a commencé à la séance de lundi. Il réagit sur la proposition de M. Waldeck-Rousseau, président du conseil, de faire passer la loi sur les affaires étrangères.

Le budget des Affaires Étrangères. M. Marcel Sembat continue le discours qu'il a commencé à la séance de lundi. Il réagit sur la proposition de M. Waldeck-Rousseau, président du conseil, de faire passer la loi sur les affaires étrangères.

Le budget des Affaires Étrangères. M. Marcel Sembat continue le discours qu'il a commencé à la séance de lundi. Il réagit sur la proposition de M. Waldeck-Rousseau, président du conseil, de faire passer la loi sur les affaires étrangères.

LES ÉPÊCHES

Le budget des Affaires Étrangères. M. Marcel Sembat continue le discours qu'il a commencé à la séance de lundi. Il réagit sur la proposition de M. Waldeck-Rousseau, président du conseil, de faire passer la loi sur les affaires étrangères.

Le budget des Affaires Étrangères. M. Marcel Sembat continue le discours qu'il a commencé à la séance de lundi. Il réagit sur la proposition de M. Waldeck-Rousseau, président du conseil, de faire passer la loi sur les affaires étrangères.

Le budget des Affaires Étrangères. M. Marcel Sembat continue le discours qu'il a commencé à la séance de lundi. Il réagit sur la proposition de M. Waldeck-Rousseau, président du conseil, de faire passer la loi sur les affaires étrangères.

Le budget des Affaires Étrangères. M. Marcel Sembat continue le discours qu'il a commencé à la séance de lundi. Il réagit sur la proposition de M. Waldeck-Rousseau, président du conseil, de faire passer la loi sur les affaires étrangères.

LES ÉPÊCHES

Le budget des Affaires Étrangères. M. Marcel Sembat continue le discours qu'il a commencé à la séance de lundi. Il réagit sur la proposition de M. Waldeck-Rousseau, président du conseil, de faire passer la loi sur les affaires étrangères.

Le budget des Affaires Étrangères. M. Marcel Sembat continue le discours qu'il a commencé à la séance de lundi. Il réagit sur la proposition de M. Waldeck-Rousseau, président du conseil, de faire passer la loi sur les affaires étrangères.

Le budget des Affaires Étrangères. M. Marcel Sembat continue le discours qu'il a commencé à la séance de lundi. Il réagit sur la proposition de M. Waldeck-Rousseau, président du conseil, de faire passer la loi sur les affaires étrangères.

Le budget des Affaires Étrangères. M. Marcel Sembat continue le discours qu'il a commencé à la séance de lundi. Il réagit sur la proposition de M. Waldeck-Rousseau, président du conseil, de faire passer la loi sur les affaires étrangères.

LES ÉPÊCHES

Le budget des Affaires Étrangères. M. Marcel Sembat continue le discours qu'il a commencé à la séance de lundi. Il réagit sur la proposition de M. Waldeck-Rousseau, président du conseil, de faire passer la loi sur les affaires étrangères.

Le budget des Affaires Étrangères. M. Marcel Sembat continue le discours qu'il a commencé à la séance de lundi. Il réagit sur la proposition de M. Waldeck-Rousseau, président du conseil, de faire passer la loi sur les affaires étrangères.

Le budget des Affaires Étrangères. M. Marcel Sembat continue le discours qu'il a commencé à la séance de lundi. Il réagit sur la proposition de M. Waldeck-Rousseau, président du conseil, de faire passer la loi sur les affaires étrangères.

Le budget des Affaires Étrangères. M. Marcel Sembat continue le discours qu'il a commencé à la séance de lundi. Il réagit sur la proposition de M. Waldeck-Rousseau, président du conseil, de faire passer la loi sur les affaires étrangères.